

Ouverture de l'école de tir

La Fédération Française de Tir souhaite développer les écoles de tir au sein de chaque club.

En effet, la pratique du tir dès le plus jeune âge, amène les jeunes à des acquis techniques nécessaires à la construction d'un sportif de haut niveau. Cette vitrine est importante pour la crédibilité de notre sport sans toutefois dénigrer la pratique de loisir qui constitue l'essentiel des licenciés.

À l'heure actuelle, nos tireurs "phare" sont issus de ce moule. Franck Dumoulin champion Olympique, Walter Lapeyre champion d'Europe cette année et Valérian Sauveplane, nouveau recordman du monde (600/600 au couché, vainqueur de la dernière coupe du monde).

Notre savoir-faire est connu du monde entier et fait école.

L'objectif défini lors de sa création en 1976 est :

"le tir à longue portée", c'est-à-dire, outre l'apprentissage technique, permettre au jeune d'acquérir une expérience de compétition unique.

Le cursus proposé par la Fédération s'applique aux catégories poussin, benjamin, minime, les compétitions organisées comme pour les adultes au sein de la SEC se terminent en apothéose par les championnats de France fin juin. La pratique est uniquement au 10m air en carabine et pistolet. La fédération a souhaité instaurer une démarche de progression, "cible couleur", mise en scène à l'aide de 2 personnages, "Coline et Gary".

La progression cible couleur est un moyen d'accès vers les différentes disciplines ainsi que vers les catégories cadet et junior qui propose aux jeunes et aux parents ainsi qu'aux dirigeants :

- De pratiquer en toute sécurité un sport, encadré par des moniteurs diplômés,
- De progresser au cours d'étapes représentant des niveaux de pratiques différentes,
- D'identifier les "valeurs" et les "qualités" que développe le tir.

Cette progression est déclinée en 7 étapes et identifiée par des couleurs différentes représentant un élément fort et commun aux disciplines de notre sport : "la cible". Cibles blanche, jaune, orange, verte, bleue, marron et enfin arc en ciel qui correspondent à des niveaux de connaissance et de pratique qui font l'objet de passage de grade.

La mise en place de ce projet nécessite un investissement en matériel pédagogique et d'armes à air adaptées :

(3 carabines et 2 pistolets).

L'encadrement sera assuré par Marie-Hélène Lejard, brevet d'Etat 2ème degré, ex-cadre technique de la FFTir et membre de l'équipe de France carabine de 1977 à 1985.



Marie-Hélène LEJARD

Patrick Bouchacourt, membre du club, s'est proposé pour "piloter" le dossier "école de tir" aux côtés de Mme et M. Lejard.

Marie-Hélène Lejard dispensera ses cours, sur le stand 10 m, le samedi après-midi de 14h à 16h, dans un premier temps toutes les 2 semaines, afin de roder l'organisation de l'école.

Nous vous tiendrons informés de la 1ère date des cours par une info que vous trouverez au club-house..



Patrick BOUCHACOURT